



## SION - ville

### Bibliothèque

Surveillance archéologique des tranchées  
situées au nord-ouest du corps principal,  
octobre 2002

M. de Morsier Moret, A. Antonini

le 12 décembre 2002

**Circonstances:**

Le bureau TERA a été mandaté le lundi 7 octobre par l'archéologue cantonal, M. François Wiblé, pour observer un mur apparu lors du creusement de tranchées de canalisation le long des façades nord de la bibliothèque cantonale de Sion.

Cette observation succincte a été réalisée lundi 7 et jeudi 10 octobre par Mmes Alessandra Antonini et Marianne de Morsier Moret. Les photos ont été prises par Mme Marie-Paule Guex.

**Situation générale :**

Le mur en question longe la bordure ouest de la tranchée située au nord-ouest du corps principal de la bibliothèque (fig. 1). Il a pu être observé sur une longueur d'environ 7,15m et semble continuer vers le nord, sous la cour. Au sud, à 50cm de la façade de l'aile ouest de la bibliothèque, le prolongement a été interrompu lors de la construction du bâtiment actuel.

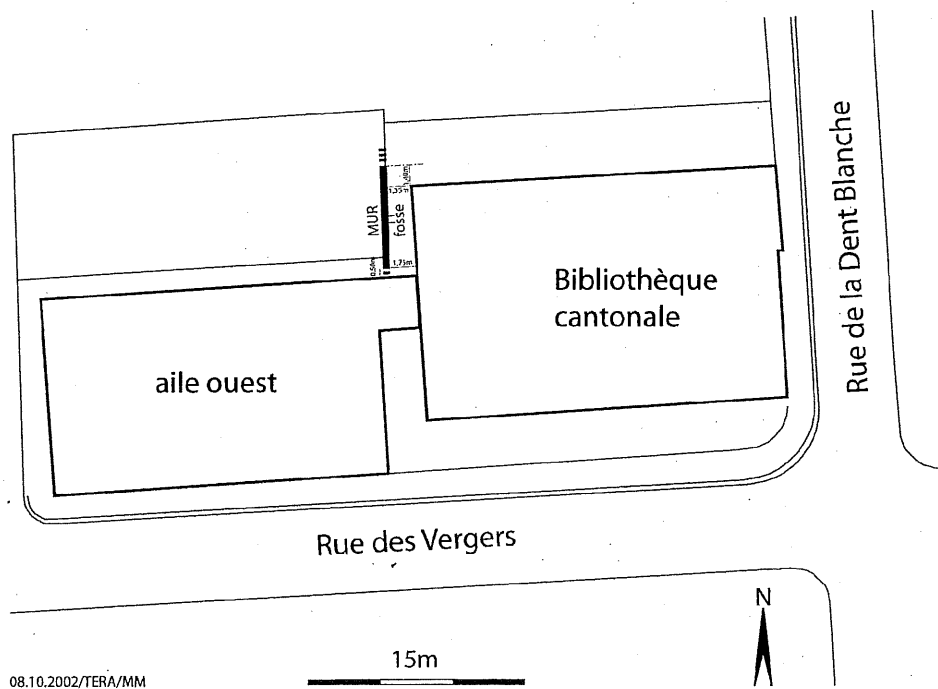


Fig.1 Situation générale: tranchée de canalisation au nord-ouest du corps principal



### Description du mur :

L'élévation du mur est composée de petits et moyens galets (7-25cm) ; dans la partie basse apparaissent également quelques pierres de plus grande taille (25-30cm). Les assises sont assez irrégulières, les pierres posées à plat, le mortier de construction grossièrement raclé en surface (fig. 2-5). Deux assises de fondation composées de grosses pierres (25-30cm) sont clairement visibles au sud, avec un petit ressaut d'environ 5cm par rapport au parement de l'élévation.



Fig. 2 vue générale de la face est du mur



Fig. 3 détail de la maçonnerie à l'extrémité nord de la tranchée





Fig. 4 détail à l'extrémité sud du mur



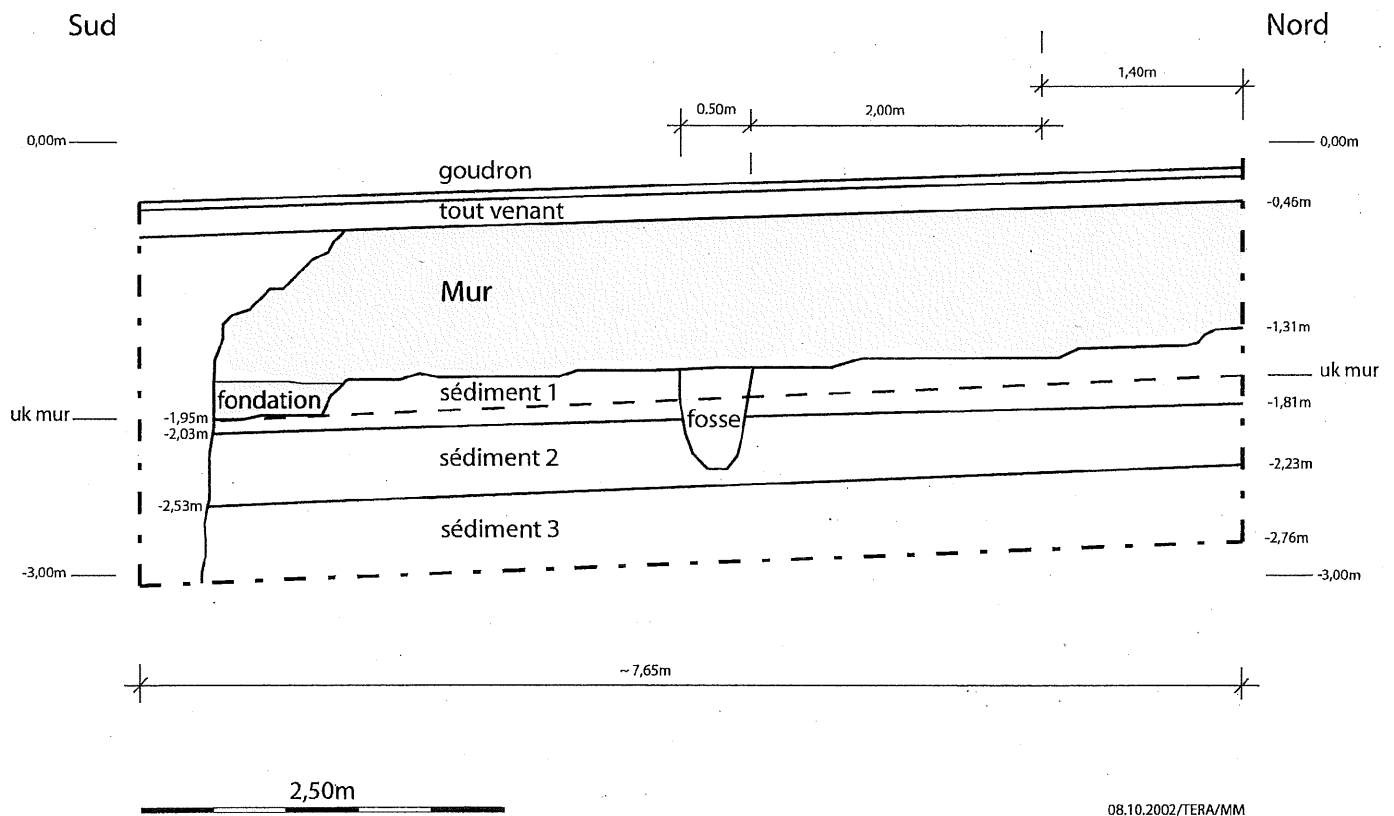
Fig. 5 niveau d'utilisation du mur (sous la flèche) et remblai plus récent

**Les sédiments antérieurs au mur :**

Le mur est implanté dans un sédiment limoneux (1), brun grisâtre, stérile, avec quelques fragments de brique et recouvre une fosse (largeur et profondeur : 55 x 70cm) remplie de mortier dont le niveau d'implantation correspond à celui du mur (fig. 6).

Sous le sédiment (1), nous avons observé un sédiment gravelo-limoneux (2), gris-brun, avec de nombreuses petites pierres, stérile, qui repose lui-même sur un sédiment limono-argileux (3), brun grisâtre, gras, stérile.

Ces limons (1, 2, 3) font très vraisemblablement partie du cône de déjection de la Sionne.



Le niveau 0,00m (altitude = 508.94m) est situé sur le seuil nord de la bibliothèque.

Fig. 6 coupe nord-sud, vue vers l'ouest

### **Éléments d'interprétation :**

Par sa facture et son implantation (fondations peu profondes, petit diamètre des pierres), le mur repéré dans la tranchée pourrait être interprété comme mur de limite entre deux parcelles. Son niveau d'utilisation se situe environ 1m plus bas que celui de la Bibliothèque ; le mur est donc clairement plus ancien que cette dernière.

Lors de la construction de la Banque Cantonale en 1915, devenue par la suite Bibliothèque Cantonale, cette limite de parcelle semble avoir été respectée. On aurait simplement rehaussé le niveau d'utilisation du côté Est du mur par un remblai terreux comportant des charbons de bois et ossements de faune ? La partie sud du mur de parcelle disparaît au plus tard lors de la construction de l'aile ouest de la Bibliothèque.

Sur les plans cadastraux, la limite de parcelle qui correspond à « notre » mur figure déjà sur le plan de la ville de 1859, reste visible sur celui de 1900 (voir Sion - La part du feu. Musées cantonaux du Valais, Sion 1988, fig.54 et 63) et correspond à la subdivision actuelle de la place au Nord de la Bibliothèque.